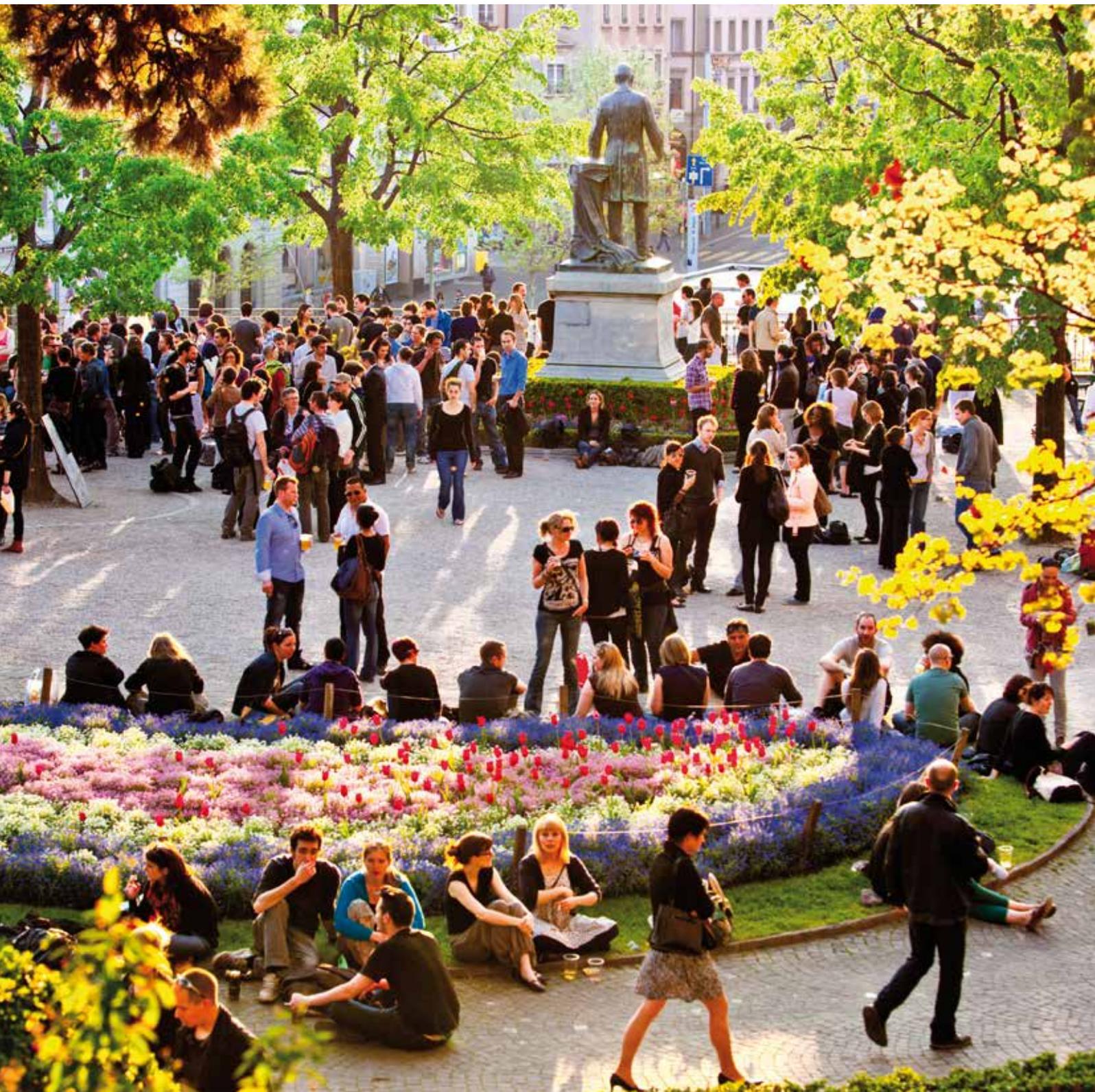




Ville de Lausanne

# Revue développement durable 2015-2019



# TABLE DES MATIÈRES



4	<b>MOT DES ÉLUS</b>
6	<b>INTRODUCTION</b>
10	<b>1. QUALITÉ DES ESPACES URBAINS</b> NATURE PLANIFICATION ET BÂTI MOBILITÉ ÉNERGIE
20	<b>2. COHÉSION SOCIALE</b> VIE DE QUARTIER INTÉGRATION SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
28	<b>3. PRODUCTION ET CONSOMMATION</b> ACHATS DURABLES ALIMENTATION GREEN IT GESTION ÉTHIQUE DES DÉCHETS, LAUSANNE VILLE PROPRE
36	<b>4. FINANCES ET ÉCONOMIE DURABLES</b> FINANCES PUBLIQUES RSE ENTREPRISES VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL
42	<b>5. PROMOTION SANTÉ</b> EAU, AIR, BRUIT PRÉVENTION ET MODES DE VIE

**Langage épïcène :** pour faciliter la lecture du document, nous avons renoncé à féminiser systématiquement toutes les expressions ou à utiliser les tirets pour introduire le féminin. Mais il est entendu que, même formulées au masculin, les expressions s'appliquent aux deux sexes.

# MOTS DES ÉLUS



Lausanne est un site d'exception. Nous avons la chance d'y habiter ou d'y travailler, mais aussi la responsabilité d'en prendre soin et de garantir à chacune et à chacun le droit à la meilleure qualité de vie possible.

Lausanne voit sa population augmenter, ses activités et la mobilité se développer, alors que les enjeux climatiques prennent une importance croissante. Nous devons de ce fait trouver de nouveaux équilibres, afin de maintenir une cohésion sociale assurant la place de chacune et de chacun dans la cité, de favoriser une économie responsable et de préserver les ressources naturelles par une consommation et une gestion environnementale durables.

Consciente de l'ampleur de la tâche et de la fragilité de ces équilibres, la Municipalité a opté pour des orientations fortes en matière de durabilité. Avec son Plan stratégique de développement durable 2015-2019, Lausanne a défini des objectifs ambitieux comprenant neuf engagements, 34 objectifs et 120 mesures de réalisations, repartis dans les trois dimensions sociétale, économique et écologique du développement durable. Cette démarche est le fruit des impulsions politiques de la Municipalité, du travail de l'administration et de la consultation d'une vingtaine d'associations représentant divers groupes d'intérêts et la société civile. Que toutes et tous soient ici sincèrement remercié.es de leur contribution.

A l'échelle de la planète, l'adoption fin 2015 des 17 objectifs mondiaux de développement durable – ODD 2030 – a fixé un cadre de référence de la durabilité pour la décennie à venir. La nécessité impérieuse de leur mise en œuvre rappelle aux pouvoirs publics, aux entreprises et à l'ensemble de la population que la durabilité est de la responsabilité de chacune et de chacun.

Avons-nous le choix de faire mieux? Pour une société respectueuse des droits humains, pour la préservation de l'air, des eaux et du climat, la gestion des déchets, la mobilité douce, pour une économie résiliente et solidaire, et pour tout ce qui contribue à une meilleure qualité de vie, nous devons, à notre échelle, poursuivre nos efforts et faire plus et mieux.

Pour montrer la manière dont une ville peut relever les défis actuels et futurs auxquels nous sommes confrontés, la Municipalité de Lausanne partage, dans les pages qui suivent, les résultats 2015-2019 de ses actions et réalisations en matière de durabilité.



Grégoire Junod



Oscar Tosato



Jean-Yves Pidoux



Florence Germond



Natacha Litzistorf



David Payot



Pierre-Antoine Hildbrand

# INTRODUCTION

---



**La stratégie développement durable Ville 2015-2019 se situe dans le prolongement d'un engagement de la Ville de Lausanne de plus de 15 ans en matière de durabilité. Le programme de législature 2016-2021 a confirmé cette priorité et mis un accent particulier sur les enjeux de développement durable. Qu'il s'agisse de cohésion sociale, de préservation de la nature, d'efficacité énergétique, de mobilité douce ou encore d'économie responsable, la Ville de Lausanne s'est dotée d'objectifs ambitieux en matière de qualité de vie.**

**Ces principes de durabilité s'inscrivent dans le nouvel Agenda mondial 2030 des objectifs de développement durable adopté par les Nations Unies. Les ODD 2030 guideront l'action de la Ville de Lausanne au cours des prochaines années, dans le cadre des engagements suivants :**

#### **L'HUMANITÉ**

Nous sommes déterminés à éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain.

#### **LA PLANÈTE**

Nous sommes déterminés à lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin de répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

#### **LA PROSPÉRITÉ**

Nous sommes déterminés à faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouie et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature.

#### **LA PAIX**

Nous sommes déterminés à favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et la violence. En effet, il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable.

*Assemblée générale des Nations Unies, 21 octobre 2015*

Dans le prolongement de la signature par Lausanne de la Charte d'Aalborg en 1998, le Plan développement durable Ville 2015 – 2019 a été conçu avec la participation des services de l'administration. Il a fait l'objet d'une consultation auprès de nombreuses associations et groupes d'intérêt. Il s'articule autour de neuf Engagements, répartis entre les trois piliers du développement durable - Environnement, Société et Économie - 34 Objectifs et 120 Mesures de réalisation.

## ÉTAPES DE REALISATION

### 1. BILAN DÉVELOPPEMENT DURABLE, ACHEVÉ EN 2014

Le bilan a donné une vision d'ensemble des programmes de durabilité de la Ville et mis en évidence leur potentiel d'amélioration.

### 2. PLAN DES ENJEUX, OBJECTIFS ET MESURES STRATÉGIQUES, ADOPTÉ PAR LA COMMUNE EN 2016.

Le Plan a défini les priorités, le cadre et les mesures concrètes de durabilité à mettre en œuvre. Il est constitué de neuf engagements, 34 mesures et 120 indicateurs de réalisation.

### 3. MONITORING DES INDICATEURS DE RÉALISATION

Les services communaux, sont chargés de suivre et d'évaluer la progression de la mise en œuvre des mesures et de l'atteinte des objectifs.

### 4. SENSIBILISATION

La politique de durabilité de la Ville a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation notamment au travers de l'exposition publique des ODD 2030 organisée en 2018 par la Ville de Lausanne, à la Place de l'Europe.

### 5. RÉSULTATS FINAUX

Restitution finale 2020 de l'état de la situation en ce qui concerne les objectifs et le plan de mesures.

## CONTENU ET FORME

La Revue présente au public une information aussi synthétique que possible permettant de mettre en évidence les principaux éléments de la politique de durabilité à Lausanne et leurs modalités de mise en œuvre: **Que faut-il entendre par «développement durable»? Quels sont les enjeux prioritaires? Qu'avons-nous fait et où en sommes-nous?**

Ce «portrait» s'appuie sur une présentation de la stratégie regroupée en **cinq grands chapitres et 18 thématiques de durabilité.**

### 1. QUALITÉ DES ESPACES URBAINS

- nature
- planification et bâti
- mobilité
- énergie

### 2. COHÉSION SOCIALE

- vie de quartier
- intégration
- solidarité internationale

### 3. PRODUCTION ET CONSOMMATION

- achats durables
- alimentation
- green IT
- gestion éthique des déchets, Lausanne ville propre

### 4. ÉCONOMIE

- finances publiques
- RSE entreprises
- valorisation du patrimoine communal

### 5. PROMOTION SANTÉ

- air, eau, bruit
- prévention et mode de vie

---

Le système d'évaluation de l'atteinte des objectifs a été élaboré grâce à l'expertise scientifique et au partenariat conclu avec la Haute école d'ingénierie de l'État de Vaud (HEIG-VD).

Développer une compréhension commune est un point de départ essentiel qui permet de partager un même langage et de faciliter la collaboration entre les pouvoirs publics, la société civile et l'économie, sur la base d'objectifs partagés. Tel est notamment l'objet de cette publication.



# QUALITÉ DES ESPACES URBAINS



# DE QUOI PARLE-T-ON ?

## Enjeux stratégie développement durable Ville

- assurer la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables
- garantir une densification de qualité prenant en considération la mixité sociale et la préservation d'un environnement sain
- proposer des déplacements efficaces et accessibles, tout en réduisant les impacts sur l'environnement et la santé
- promouvoir l'agriculture de proximité

## Programme législature 2016-2021

- développer l'offre en transports publics et la mobilité douce
- encourager l'entretien écologique des espaces publics et privés
- renforcer les mesures visant à limiter la pollution (air, sol, eau)
- développer la production d'énergies renouvelables
- diminuer la consommation en énergie

## Objectifs mondiaux développement durable 2030

-  préserver les écosystèmes, gérer les forêts, lutter contre la désertification
-  garantir l'accès des services énergétiques, à un coût abordable
-  lutter contre les changements climatiques
-  garantir l'accès aux services d'alimentation en eau et d'assainissement

# 1. RÉSULTATS

Lausanne se densifie et se métamorphose afin de répondre à l'augmentation du nombre de ses habitants et à l'évolution de leurs besoins.

Le développement maîtrisé des infrastructures, de la mobilité et le partage des usages de l'espace public est une question cruciale. Dans cette optique, Lausanne veut offrir des logements de qualité en suffisance, des places de travail, des écoles et des commerces qui répondent aux besoins de ses habitants, ainsi que des espaces dédiés aux activités récréatives et au délasserment.

La nature est aussi un enjeu central pour la qualité de vie en ville, pour réduire la pression s'exerçant sur la biodiversité et proposer des lieux de rencontres et d'échanges propices au renforcement de la cohésion sociale.

La Ville cherche à offrir le meilleur cadre possible à sa population, ses usagers et ses visiteurs, afin que tous puisse évoluer dans un cadre favorable à la qualité de vie.

=  
initié non atteint

↗  
initié atteint

↗↗  
optimum

Les changements climatiques posent un défi de taille aux collectivités. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) provoquent des bouleversements qui affectent toute la planète et naturellement notre ville. Dans le cadre de son plan climat, prévu pour 2021, Lausanne vise à réduire les émissions de GES pour limiter l'évolution climatique annoncée et à anticiper les changements inévitables, afin de réduire leurs conséquences négatives.





## ET LA SUITE... ?

**Renforcer la végétalisation des toitures, y compris avec des mesures incitatives pour les propriétaires privés.**

**Développer la politique agricole liée aux domaines de la Ville en vue de valoriser une production agricole de proximité.**

**Abandonner l'usage des produits phytosanitaires de synthèse dans la production de l'établissement horticole de la Ville.**

## ◦ NATURE

La Ville de Lausanne compte de nombreux espaces verts qui offrent des habitats pour la faune et la flore. Grâce à sa politique «Nature en ville», Lausanne densifie et améliore le réseau écologique urbain. Près de **200'000 m<sup>2</sup> de nouveaux habitats** pour la biodiversité (prairies, lisières, mares, niches pierreuses, bosquets, haies indigènes, tas de bois) ont été créés entre 2016 et 2019. Par ailleurs, plus de 120'000 m<sup>2</sup> d'habitats existants (lisières, prairies, mares forestières) ont fait l'objet de travaux, afin d'en améliorer la qualité environnementale. La réserve forestière des Vieux-Chênes a été agrandie en 2016 avec 16'756 m<sup>2</sup> additionnels de surface de réserve forestière intégrale. La surface forestière totale dédiée au **libre développement de la biodiversité se monte ainsi à plus de 220'000 m<sup>2</sup>** sur les parcelles forestières de la Ville.

# 744

**HECTARES  
SURFACES  
PATRIMOINE  
CULTIVABLES**

Afin de renforcer les capacités agricoles locales, **la surface du patrimoine agricole de la Ville est passée de 726 ha à 744 ha entre 2016 et 2019 (+2.4%)**. Les surfaces exploitées en mode biologique sont passées de 35 ha à 76 ha (+114%). La proportion du patrimoine agricole exploitée en mode biologique est ainsi passée de 4.8% à 10.2% des surfaces agricoles. Les surfaces exploitées en mode «zéro phyto» sont quant à elles passées de 5 ha à 8 ha entre 2016 et 2019 (+60%).

A l'exception de certains terrains de sport et piscines, **l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse a été totalement abandonnée en 2018** pour l'entretien des espaces verts lausannois. Ce travail doit être encore finalisé en ce qui concerne la production de l'établissement horticole communal.

Le bâti offre aussi des solutions favorisant la nature en ville. Ainsi, 109 nouvelles toitures végétalisées ont été réalisées entre 2017 et 2019, correspondant à plus de 36'000 m<sup>2</sup> de nouvelle verdure urbaine. Avec un total de **675 toitures végétalisées et une surface de 330'000 m<sup>2</sup>** à fin 2019 - l'équivalent de 47 terrains de football - l'aspect de la ville s'en trouve métamorphosé. Ces toitures sont autant de poumons qui participent au réseau écologique et à la qualité de vie des habitants.

Ces réalisations sont le fruit de **collaborations avec des associations, des acteurs privés et avec la participation active de la population**. Ainsi, plus de 50 projets ont été réalisés en partenariat avec la société civile, les milieux académiques et diverses institutions, dont notamment les « Ateliers Jardins urbains » de Lausanne comestible, la « Fête de la Nature en ville » en partenariat avec une quinzaine d'associations, le réaménagement écologique de pourtours d'immeubles, avec la participation des habitants, ou la création de nouveaux plantages.

Depuis 2002, la Ville de Lausanne s'est impliquée dans le développement du projet de **Parc naturel périurbain dans les forêts du Jorat** et a accompagné la phase de création du Parc sur la période 2016-2020. Ce Parc naturel, situé entièrement sur territoire lausannois, offre une opportunité unique de répondre aux enjeux des forêts lausannoises et à ceux de la biodiversité. La prochaine adoption de la charte du Parc naturel du Jorat par le Conseil communal permettra à la Confédération de lui octroyer le label « Parc d'importance nationale ». Le Parc naturel du Jorat pourra ainsi entrer en force dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.





## ET LA SUITE... ?

Développer une politique du logement notamment axée sur la mixité sociale.

Développer l'approvisionnement en énergies renouvelables des bâtiments.

Généraliser l'intégration de panneaux solaires sur les toitures.

## o PLANIFICATION ET BÂTI

Par sa politique d'aménagement et de planification, la Ville entend renforcer la création de logements et de surfaces d'activités, en assurant un équilibre entre habitat et places de travail. La mixité sociale et la diversité des activités économiques figurent aussi parmi ses priorités. Le développement de la ville répond à des exigences élevées en matière énergétique, implique les habitants, porte une attention soutenue à la qualité des espaces publics et cherche à favoriser la biodiversité.

« Métamorphose » est le projet phare du développement urbain lausannois ; il dotera la ville de **deux éco-quartiers : les Plaines-du-Loup et les Prés-de-Vidy**, qui accueilleront près de 15'000 habitants et emplois. Ces quartiers sont conçus, afin de garantir une mixité sociale. Ils répondent aux exigences de la « société à 2000 watts » et bénéficieront d'une desserte par transports publics de qualité, ainsi que de réseaux cyclables et piétonniers attractifs.

La politique du logement et de l'habitat de la Ville concerne le parc existant comme les nouvelles réalisations. Elle vise à répondre à l'évolution des besoins de la population : **logements à loyers modérés ou contrôlés, logements étudiants, logements seniors, etc.** Les quartiers des Fiches et des Falaises constituent des exemples de mise en pratique de cette approche.

En lançant en 2016 une première phase d'assainissement énergétique de son patrimoine, Lausanne a fixé des **objectifs énergétiques ambitieux**. Les interventions ont été différenciées selon les caractéristiques des bâtiments concernés. Les objets sans intérêt patrimonial particulier ont bénéficié d'interventions lourdes au niveau des façades, incluant la pose d'isolations périphériques permettant de **réduire de plus de 65% leur consommation de chaleur**. Les bâtiments classés ont été traités de manière moins intrusive, notamment par l'utilisation d'isolation intérieure permettant de garantir la conservation de l'aspect des façades extérieures. Ces bâtiments ont vu leur consommation énergétique réduite de près de 50%.

L'objectif de cette première étape est de réduire globalement de 60% les besoins de chaleur des bâtiments concernés. A titre d'exemples, les réalisations situées à César-Roux 16 et Praz-Gilliard 7, Madeleine 1 et Pontaise 15, ont permis d'atteindre les objectifs d'économie d'énergie, avec une réduction de 60% de la consommation après travaux.



## MOBILITÉ

La Ville de Lausanne poursuit ses efforts de développement des transports collectifs et de mobilité douce. A ce jour, **50% des Lausannois de 6 ans et plus possèdent un abonnement de transports publics (hors 1/2 tarifs)**. Entre 2017 et 2019, la fréquentation des t1 et du LEB a augmenté de 8,2%.

**54%**  
D'AUGMENTATION  
DU TRAFIC  
CYCLISTE

L'ouverture du tronçon de mobilité douce du Languedoc, l'un des maillons emblématiques de la future «Voie verte» qui reliera à terme Lutry à Saint-Prex, a entraîné une hausse de fréquentation de près de 60%, avec plus de 28'000 usagers mensuels.

Entre 2017 et 2019, 1'360 places de stationnement réservées aux vélos ont été créées (+67%), et près de 13 km d'aménagements et de liaisons cyclables ont été réalisés sur cette même période. En conséquence, **le trafic cycliste a augmenté de 54%** entre 2017 et 2019, pour atteindre 5'620 passages par jour, selon les comptages effectués en cinq points de la ville.

Le développement des zones de trafic modérées se poursuit. Depuis 2017, 11 zones 30 km/h et six zones de rencontre ont été réalisées. **Lausanne compte ainsi 81 km de voirie modérée en zone urbaine, représentant 42% du total des voiries urbaines.**

## ET LA SUITE... ?

**Développer la tranquillisation du trafic par l'instauration des zones 30 et 20km/h.**

**Développer les zones piétonnes.**

**Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables.**

**Renforcer la sécurisation des accès aux abords des écoles.**



## ET LA SUITE... ?

Élaborer et mettre en œuvre un plan climat permettant de limiter drastiquement les émissions carbonées.

Poursuivre le développement des centrales photovoltaïques.

Mettre en œuvre le parc éolien EolJorat Sud.

Poursuivre le programme d'efficacité énergétique « Equiwatt ».

Contribuer à la réalisation de l'aménagement hydroélectrique de Massongex.

## ◦ ÉNERGIE

La politique énergétique de la Ville est axée sur deux piliers : le développement des énergies renouvelables et le soutien aux économies d'énergie.

«Cité de l'Énergie gold award» depuis 2004, Lausanne a réduit ses émissions CO<sub>2</sub> de 30% entre 2005 et 2016.

**30%**  
DE RÉDUCTION  
DES ÉMISSIONS  
DE CO<sub>2</sub>

En Suisse, le secteur du bâtiment est responsable d'environ 40% des émissions de gaz à effet de serre.

**Le chauffage à distance assure la valorisation de la chaleur** provenant de l'incinération des déchets par TRIDEL. Il constitue environ 60% du mix énergétique distribué à Lausanne et dans une large part de l'agglomération. Avec plus de 1'300 bâtiments raccordés, il améliore aussi la qualité de l'air grâce à la suppression des cheminées individuelles. Son développement futur permettra d'agir fortement sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

La Municipalité entend contribuer à ces objectifs de réduction par la mise en œuvre d'un plan climat lausannois. Il impliquera notamment la fourniture d'une **chaleur 100% renouvelable** à l'ensemble des bâtiments sur territoire communal. La stratégie d'extension du chauffage à distance sera revue et renforcée dans cette perspective.

Lausanne mène depuis 2007 le projet **EolJorat Sud** qui prévoit la réalisation de huit éoliennes sur des parcelles appartenant à la commune sur les hauts de la ville. Ce parc devrait produire de 55 à 70 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de 18'000 à 23'000 ménages, à raison de 3'000 kWh/an en moyenne par ménage. Le projet est porté par la société SI-REN SA, en charge du développement du potentiel local de production électrique renouvelable, de l'éolien comme du solaire photovoltaïque. Le projet de plan partiel d'affectation EolJorat secteur Sud a obtenu l'approbation cantonale en 2016 et les recours déposés à son encontre ont été levés par la justice cantonale. L'affaire suit actuellement son cours devant le Tribunal fédéral.

Avec **53 installations** totalisant une puissance installée de 10,96 MW, **le déploiement photovoltaïque** de SI-REN se poursuit. La production d'électricité a atteint près de 11 GWh en 2019, soit l'équivalent de la consommation de plus de 3'600 ménages à raison de 3'000 kWh/an.

Le projet d'optimisation de la production de l'aménagement hydro-électrique lausannois de Lavey (+75 GWh) a dû être reporté à l'horizon 2030, en raison de la complexité des démarches liées à cette réalisation. Le projet hydraulique du palier de Massongex-Bex sur le Rhône est lancé, et attend l'octroi des concessions nécessaires. Il apportera à Lausanne une part de production de l'ordre de 12.5 GWh/an.

**Les SIL ont développé un concept de géothermie pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup** permettant d'atteindre dès aujourd'hui les cibles fixées pour la « société à 2000 watts » en matière de durabilité de la chaleur produite. Ce concept combine des pompes à chaleur avec des sondes géothermiques à 800 mètres de profondeur, ainsi que la récupération de la chaleur des eaux usées.

En outre, les SIL ont mené en 2016 et 2018 des campagnes de prospection géophysique, afin de cartographier le sous-sol de l'agglomération et de localiser les zones se prêtant à des forages de grande profondeur (1'500 à 2'000 m.). Le projet se poursuit avec la préparation de forages tests dans l'ouest lausannois. SI-REN SA participe pour sa part au projet de géothermie profonde de Lavey.

Enfin, en matière d'**efficacité énergétique**, le programme « **Equiwatt** » propose depuis 2016 des plans d'action permettant aux ménages, aux entreprises, aux gérances et aux collectivités publiques de réduire leur consommation d'énergie ([www.equiwatt.ch](http://www.equiwatt.ch)).



# COHÉSION SOCIALE



# DE QUOI PARLE-T-ON ?

## Enjeux stratégie développement durable Ville

- renforcer les liens sociaux et impliquer les habitants dans la vie de leur quartier
- promouvoir l'intégration par l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations
- promouvoir la participation à la vie citoyenne et associative

## Programme législature 2016-2021

- maintenir la politique d'animation socioculturelle
- développer des partenariats au service de l'animation des quartiers
- renforcer les programmes d'accueil et d'intégration destinés aux étrangers et aux migrants
- renforcer les mécanismes et les initiatives liées aux démarches participatives

## Objectifs mondiaux développement durable 2030

-  garantir que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
-  assurer une éducation équitable, de qualité et des possibilités d'apprentissage
-  réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

# 2. RÉSULTATS

Cosmopolite, ouverte au monde, Lausanne cherche aussi à préserver son identité et ses racines culturelles et historiques. Afin de favoriser la mixité sociale et l'intégration de ses habitants, la Ville met en œuvre différents programmes, notamment par le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI – et soutient les actions citoyennes et la vie associative.

Les maisons de quartier et centres socioculturels, tissent des liens entre les habitants et combattent les phénomènes d'exclusion pouvant parfois se manifester en milieu urbain.

En permettant aux habitants de réaliser leurs projets et en soumettant au vote une partie des ressources financières communales, le budget participatif contribue à la

cohésion sociale, à la créativité des usagers et à l'expression démocratique. La « Plateforme participation » de l'administration élabore une stratégie communale et coordonne de nombreux projets en matière de participation.

Enfin, la politique d'accueil et les animations destinées aux enfants et aux jeunes sont renforcées pour répondre à l'évolution des besoins et ont notamment permis à Lausanne de recevoir, en 2012, le label de l'Unicef « Commune amie des enfants ».

=  
initié non atteint

↗  
initié atteint

↗↗  
optimum

## ◦ VIE DE QUARTIER

Lausanne compte près d'une quinzaine de quartiers avec leur identité spécifique. Afin qu'ils correspondent à des lieux de vie, un terrain d'aventure et trois nouvelles maisons de quartier ont été ouverts depuis 2016. **Les 17 lieux d'animation bénéficient d'une attention soutenue de la Ville**; ils renforcent le lien social entre les générations, les catégories sociales et les communautés et proposent des activités, des formations, des rencontres et des animations tout au long de l'année.

**La Ville de Lausanne a conclu depuis 2012 trois contrats de quartier.** Passerelles entre les autorités et les habitants, ils permettent à ceux-ci de prendre une part active à l'évolution de leur quartier. Le premier a concerné Montelly (2010-2012), puis Les Boveresses (2013-2016), enfin Prélaz-Valency (2017-2019). Les contrats de quartier permettent aux résidents d'échanger avec la Municipalité, d'exprimer leurs besoins et attentes quant à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie. Il en résulte une feuille de route avec notamment des projets de mobilité, de création ou de valorisation d'espaces verts ou encore d'accessibilité des services.

Deux séjours de «**la Caravane de quartier**» ont été organisés en 2018 et 2019. Outils de la politique des quartiers, «la Caravane» met en valeur l'inter-culturalité et les associations locales. Espace festif, elle offre aussi un lieu de débats et d'échanges qui débouchent souvent sur des projets collectifs. C'est ainsi que «la Caravane de quartier» au Vallon a permis de définir, en 2018, les futurs usages des espaces de la Friche du Vallon. En 2019, le quartier de la Sallaz a axé sa Caravane sur le thème du «vivre ensemble» en donnant la parole aux minorités.

Enfin, entre 2015 et 2019, Lausanne a mené **une soixantaine de démarches participatives** qui donnent la parole à la population sur des projets de réaménagement. La qualité des projets et leur adéquation aux attentes des habitants s'en trouvent renforcées.

## ET LA SUITE... ?

**Réaliser un contrat de quartier à Bellevaux.**

**Réaliser une « Caravane des quartiers » à Maillefer et à la Pontaise.**

**Renforcer la stratégie de la participation de la Ville.**

**Maintenir l'attractivité de la Fête des voisins.**



## ET LA SUITE... ?

Réaliser la deuxième édition du Budget participatif.

Développer de nouvelles formes d'expression de la citoyenneté.

## ◦ INTÉGRATION

En 2019, la Ville a inauguré son premier budget participatif, dispositif de mise en œuvre de projets urbains concertés qui appelle les Lausannois à proposer des activités ou des projets pour leur quartier ou pour l'ensemble de la ville. Les projets pro-

**CHF 100'000.-**  
DE BUDGET PARTICIPATIF

posés sont soumis à un vote et ceux réunissant le plus de suffrages sont ensuite réalisés par leurs initiateurs. En ouvrant le débat sur l'utilisation d'une partie des ressources communales, le budget participatif instaure de nouveaux rapports entre la Municipalité et les habitants, crée une nouvelle forme de participation et contribue au lien social. Doté initialement de CHF 100'000.-, le budget participatif est appelé à augmenter pour atteindre CHF 300'000.- en 2021. En 2019, 34 projets citoyens ont été déposés, parmi lesquels huit projets lauréats ont été sélectionnés.

Entre 2016 et 2019, **100 projets sociaux, culturels ou sportifs** destinés aux jeunes ont bénéficié de l'appui du Fonds de soutien aux projets des jeunes. Ainsi, par exemple, le Conseil des Jeunes a organisé au Forum de l'Hôtel de Ville l'exposition «Jeunes V.S. Homophobie 2.0» ainsi que différentes actions de sensibilisation, afin de combattre l'homophobie et le harcèlement de rue. Dans le cadre des «Pousses Urbaines», plusieurs ateliers ont été organisés avec les enfants autour de leurs droits. Ils ont donné naissance au livre illustré «J'ai un mot à dire». En 2018, un spectacle-revue «Lausanne donne la parole aux enfants» a été joué au Théâtre de Vidy qui a vu 105 enfants de 7 à 15 ans se produire devant plus de 600 spectateurs.

Accueillant 43% d'habitants de nationalité étrangère, Lausanne fait partie des 4 villes suisses les plus cosmopolites. En tant que centre communal de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, le **Bureau lausannois pour les immigrés – BLI** – a notamment pour mission d'apporter informations et soutien aux personnes issues de la migration, ainsi qu'aux acteurs associatifs actifs dans ce domaine. Chaque année, le BLI distribue près de 7'000 publications, ainsi que de nombreux autres supports d'informations numériques. Il organise également des ateliers, des formations, des permanences et des conférences, ainsi que la semaine d'action contre le racisme dont les 10 ans d'existence ont été célébrés en 2016.

La période 2015-2019 a été marquée par le **lancement d'une permanence Emploi-Formation en huit langues** destinée à promouvoir l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations, en répondant aux questions des usagers en lien avec l'intégration socioprofessionnelle. Le **Prix Diversité-Emploi-Formation créé par la Ville** récompense un employeur ou un institut de recherche et de formation contribuant, par des actions concrètes et exemplaires, à l'intégration professionnelle des personnes migrantes.

Le BLI joue par ailleurs un rôle important auprès de la population migrante dans l'encouragement à la participation à la vie citoyenne et associative. En 2017, trois nouvelles prestations destinées à soutenir les habitants de Lausanne dans la préparation de leur audition de naturalisation ont été mises en œuvre, en collaboration avec les associations partenaires. Par ailleurs, un premier bilan positif a été tiré de la **mise en place, en 2014, du Fonds lausannois d'intégration qui a permis de soutenir 83 projets portés par 53 associations**, en faveur de la diversité culturelle, de la cohabitation dans les quartiers et de l'égalité des chances. Enfin, entre 2015 et 2019, plus de 20 visites guidées d'institutions politiques et publiques ont été organisées, de même que plusieurs séances d'information sur l'exercice du droit de vote.

## ET LA SUITE... ?

**Mieux intégrer l'accessibilité universelle dans les projets municipaux.**

**Poursuivre les efforts en faveur des personnes migrantes en développant des projets d'intégration qui s'inscrivent dans une démarche interactive et participative entre les domaines de la culture, de l'environnement et du sport.**



## ET LA SUITE... ?

Poursuivre la stratégie de solidarité internationale et renforcer les soutiens aux projets urbains.

## ◦ SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le partage du savoir-faire et des compétences est souvent le meilleur moyen d'apporter son aide à autrui. Lausanne, au bénéfice d'une situation privilégiée, veut aussi assumer ses responsabilités humanitaires envers des pays moins favorisés.

Cette implication se traduit depuis le début des années '90 par la participation de Lausanne à l'Association internationale des maires francophones (AIMF), réseau de villes au service du développement des collectivités locales. L'AIMF œuvre pour une meilleure gestion des municipalités en favorisant les échanges d'expériences et en finançant des projets, sous la direction d'un réseau d'experts. **Lausanne y préside depuis 2008 la Commission Villes et développement durable.** Forte d'une vingtaine de membres - villes et associations de villes d'Afrique et d'Europe - la Commission se réunit annuellement à Lausanne pour mener des réflexions autour du développement urbain durable. Par ailleurs, entre 2015 et 2019, **trois ateliers de terrain** ont été organisés dans des villes membres de la Commission, afin de travailler concrètement sur des problématiques prioritaires identifiées par les pays hôtes (planification urbaine, diagnostic, politique climatique, démarches participatives, etc.). Lausanne a aussi été impliquée dans l'organisation de séminaires de formation, en collaboration avec la Coopération suisse et l'Aide française au développement sur le thème de la planification urbaine. Au total, Lausanne soutient annuellement **près d'une dizaine de projets de solidarité internationale**, directement ou par l'intermédiaire de partenaires spécialisés.

Lausanne a aussi établi un **partenariat avec la FEDEVACO** (Fédération Vaudoise de Coopération). Engagée depuis plus de 20 ans aux côtés de 38 ONG vaudoises, la FEDEVACO sélectionne, évalue et soutient des projets solidaires dans le monde entier. Avec son appui, entre 2015 et 2019, **une cinquantaine de projets de solidarité internationale on été soutenus** par la Ville de Lausanne.

**105**  
**PROJETS DE**  
**SOLIDARITÉ**  
**INTERNATIONALE**  
**SOUTENUS**

Enfin, dans le cadre de « **Solidarit'eau suisse** », Lausanne, avec 22 autres communes ou distributeurs d'eau, a établi depuis 2009 **un partenariat avec Nouakchott**, capitale de la Mauritanie de 1.2 mio d'habitants, afin d'y améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les quartiers défavorisés. Ce projet de coopération, financé par l'équivalent d'un centime solidaire par m<sup>3</sup> d'eau vendue aux consommateurs helvétiques, a permis **la réalisation de 100 km de conduite d'eau, le raccordement de plus de 4'000 ménages et de nombreuses écoles, la construction de neuf bornes fontaines et de 50 toilettes dans des écoles et des centres de santé. Il repose aussi sur des transferts de connaissances et renforcements des compétences locales.**



# PRODUCTION

# ET

# CONSOMMATION



# DE QUOI PARLE-T-ON ?

## Enjeux stratégie développement durable Ville

- lutter contre l'épuisement des ressources naturelles
- réduire les impacts négatifs de la production et de la consommation
- diminuer la production de déchets et leurs coûts de gestion
- optimiser la gestion des systèmes informatiques de la Ville

## Programme législature 2016-2021

- promouvoir une alimentation durable
- renforcer une gestion efficace des déchets
- poursuivre et étendre la politique d'achats responsables

## Objectifs mondiaux développement durable 2030

-  améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
-  établir des modes de consommation et de production durables

# 3. RÉSULTATS

Des décennies durant, nous avons produit et consommé sans compter. L'épuisement des ressources naturelles, les conséquences, notamment climatiques, d'une consommation excessive ou encore les charges liées au traitement des déchets imposent des adaptations de nos modes de consommation. Acheteur important, la Ville de Lausanne est concernée par ces problématiques, et cible une consommation des ressources plus rationnelle et respectueuse de l'environnement.

La politique des achats de la Ville a progressé au cours des dernières années, notamment avec l'intégration de critères de durabilité dans les appels d'offres, une attention particulière aux achats de proximité et au soutien à l'économie régionale. La mise en application du plan « restauration collective durable », avec près de 1.3 mio de repas/an, va dans le même sens.

=  
initié non atteint

↗  
initié atteint

↗↗  
optimum

## ° ACHATS DURABLES

Lausanne privilégie des comportements durables dans ses achats de biens et de services. Aujourd'hui, la totalité des appels d'offres gérés par la Ville intègrent les critères de développement durable.

A ce jour, **18% des véhicules légers utilisés par la Ville sont électriques**. Et la tendance est à l'accélération : en 2019, 56% des véhicules légers achetés par l'administration communale sont à propulsion 100% électrique (contre une moyenne nationale de 4,2%).

Des essais de véhicules lourds - bennes à ordures ménagères et balayeuses de trottoir - en version électrique ont été menés avec des résultats positifs et une benne à ordures ménagères 100% électrique circule quotidiennement dans les rues de la ville. Les véhicules électriques acquis depuis 2015 ont permis d'éviter l'émission de 166 tonnes de CO<sub>2</sub>. Ils réduisent en outre drastiquement les nuisances sonores.

Enfin, **43% du volume total des achats de Lausanne ont été effectués au bénéfice de l'économie de proximité et, depuis 2017, 37% des marchés conclus par la Ville l'ont été avec des entreprises vaudoises.**

**43%**  
DE SOUTIEN À  
L'ÉCONOMIE  
DE PROXIMITÉ

## ET LA SUITE... ?

**Confirmer les critères de durabilité dans la totalité des appels d'offre de la Ville.**

**Accélérer l'électrification du parc de véhicules de la Ville (véhicules légers et lourds - voitures, utilitaires, fourgons, véhicules spéciaux, bennes à ordures ménagères hybrides (benne de compactage 100% électrique).**





## ET LA SUITE... ?

Poursuivre le développement de la politique d'achats de proximité, suisses et labellisés dans le cadre de la politique de restauration collective durable.

Augmenter à 15% la part des achats bio en intégrant les contraintes financières et d'approvisionnement.

Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Développer l'implémentation du Label Fait Maison dans les cuisines de la Ville

## ◦ ALIMENTATION

La politique Restauration Collective Durable (RCD), adoptée fin 2014, s'est concrétisée dans le plan «Lausanne Cuisine 5.0». Il concerne 1.3 mio de repas servis annuellement dans les cantines de la Ville, principalement pour les enfants. Grâce à ce travail, **la Ville se fournit désormais à 55% auprès de producteurs de proximité.**

**55%**  
**DE PRODUITS  
DE PROXIMITÉ**

L'objectif de 30% d'achats labellisés a été dépassé avec une proportion de **52% d'achats de produits au bénéfice de modes de production plus responsables.** La qualité nutritionnelle atteint **87% de conformité aux normes de la Société suisse de nutrition et inclut au minimum une journée végétarienne hebdomadaire**, démarche favorable à la santé comme à l'environnement.

**87%**  
**DE CONFORMITÉ  
AUX NORMES DE LA  
SOCIÉTÉ SUISSE DE  
NUTRITION (SSN)**

La quantité de déchets alimentaires a été réduite, notamment grâce à des actions de sensibilisation sur les lieux de consommation et à une adaptation des portions servies.

Les coûts découlant de ces opérations ont été pris en charge à raison de 25 cts supplémentaires/repas par le Fonds communal pour le développement durable.

L'initiative «**APEMS bon goût**», née en 2015, propose aux petits lausannois des APEMS environ 4'900 goûters et 2'500 petits-déjeuners durables par semaine. En partenariat avec Prométerre, elle promeut l'éducation au goût, à l'alimentation équilibrée, à la préservation des ressources naturelles, ainsi qu'au soutien à l'agriculture de proximité.



## 3. GREEN IT

L'informatique est omniprésente dans les métiers et activités de l'administration. Elle a aussi des impacts environnementaux, notamment en matière de consommation d'énergie. Plusieurs projets ont permis à l'informatique communale de réduire significativement sa consommation d'énergie: virtualisation des serveurs, extinction des postes en fin de journée, notamment. Le programme «RE-START» favorise le **recyclage du parc informatique usagé avec un taux de 60% de réutilisation.**

L'optimisation du partage des imprimantes est en cours: une première étape a permis de réduire considérablement le nombre des imprimantes.

**La consommation énergétique des appareils IT a été fortement réduite**

à l'occasion du renouvellement du parc informatique par des appareils moins énergivores. L'utilisation des consommables a également diminué avec les nouveaux modes de gestion des imprimantes. Par ailleurs, les consommables usagés sont recyclés selon des modalités favorables à l'environnement, et incluant une forte composante sociétale.

**98%**  
VIRTUALISATION  
DES SERVEURS

## ET LA SUITE... ?

**Poursuivre l'optimisation du partage d'imprimantes au sein des services.**

**Réduire la consommation d'énergie pour les appareils IT et les consommables.**





## ET LA SUITE... ?

Poursuivre les actions de communication visant à favoriser une attitude responsable sur la problématique du « littering », des dépôts sauvages et les mauvais gestes de tri.

Améliorer et renforcer les infrastructures de tri et de récolte des déchets.

Suivre l'évolution des techniques dans une perspective de développement durable, d'amélioration du recyclage et de valorisation des déchets.

Poursuivre une communication active donnant du sens aux gestes de tri.

## ◦ GESTION ÉTHIQUE DES DÉCHETS, LAUSANNE VILLE PROPRE

Réduire, trier, recycler, valoriser sont les quatre étapes principales d'une gestion optimale des déchets. Donner du sens, montrer la finalité, encourager les reflexes quotidiens de tri sont des actions nécessaires à la préservation des ressources naturelles. Lausanne propose à cet effet des campagnes d'information au public: campagnes de communication, marketing de rue, brochures multilingues, calendriers des déchets, ateliers pour les plus jeunes, etc.

# 51%

### TAUX DE RECYCLAGE À LAUSANNE

**Le taux de recyclage à Lausanne atteint 51% du volume total des déchets.** Ce résultat provient de l'engagement des

habitants (qualité du tri), ainsi que du nombre et de la qualité des prestations offertes en ville de Lausanne: cinq déchèteries fixes, 29 déchèteries mobiles, 60 écopoints et quatre types de déchets collectés en porte-à-porte.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les ménages peuvent éliminer les déchets alimentaires cuits avec les déchets alimentaires crus et les végétaux. La collecte groupée de ces « **biodéchets** » permet de simplifier le tri, de réduire le volume des ordures ménagères et de contribuer à la production d'énergie verte.

La création d'un espace ressourcerie à la **déchèterie de Malley** en 2016, ainsi que le projet « récup-action » dans certaines déchèteries mobiles, permettent de donner une seconde vie aux objets encore en bon état.

Dans le même ordre d'idée, **Lausanne-répare.ch** et **Lausanne-réutilise.ch** permettent de trouver les adresses des commerçants de la réparation et de la 2<sup>ème</sup> main pour donner une seconde vie aux objets. La Ville de Lausanne en partenariat avec la Fédération romande des consommateurs (FRC) proposent des outils pratiques pour mieux consommer: choisir des objets de qualité et les faire durer pour œuvrer à la transition vers une économie circulaire bénéfique à l'homme et à la nature.

L'usine de valorisation des déchets **Tridel a produit quelque 70'000 Mwh d'électricité en 2019, ce qui représente la consommation de 20'000 ménages lausannois.** L'électricité représente un tiers de la production de l'usine, le solde alimentant le réseau du chauffage à distance lausannois. La quantité d'énergie produite a augmenté depuis 2019 grâce à la récupération de la chaleur prélevée dans les gaz des fumées issus de la combustion des déchets.

Un test d'utilisation de matériaux recyclés pour la réfection des routes a été réalisé pour l'avenue Antoine-Michel Servan. Par ailleurs, l'utilisation d'enrobé tiède a permis de diminuer sensiblement la quantité d'énergie nécessaire à la pose du tapis routier.



# FINANCES ET ÉCONOMIE DURABLES



# DE QUOI PARLE-T-ON ?

## Enjeux stratégie développement durable Ville

- assurer durablement les ressources financières de la Ville
- favoriser l'intégration des préoccupations de durabilité dans les entreprises et les commerces
- soutenir les initiatives issues de l'économie sociale et solidaire

## Programme législature 2016-2021

- promouvoir les principes de durabilité auprès du secteur privé par la mise en œuvre de partenariats
- Poursuivre les investissements de restauration du patrimoine historique et culturel alliant activités locales et accessibilité à tous

## Objectifs mondiaux développement durable 2030

-  promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable
-  promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

# 4. RÉSULTATS

La durabilité en matière de finances publiques implique l'obligation d'assurer un équilibre financier à long terme qui ne remet pas aux générations futures les charges d'aujourd'hui. Elle passe par la maîtrise des budgets et par la préservation d'une capacité d'investissement permettant à la Ville de renouveler et de développer ses infrastructures pour ses habitants et leur qualité de vie.

La durabilité implique aussi de veiller aux équilibres sociaux, en particulier en faveur de la part la plus faible de notre société : les prestations sociales, au sens le plus large, les structures d'accueil de l'enfance, les actions en faveur de la jeunesse ou des personnes âgées ou encore la politique d'intégration menée par la Ville sont autant de composants d'une approche durable des finances publiques.

La durabilité financière implique enfin l'équité, en particulier dans

un cadre cantonal qui doit reconnaître et compenser les charges spécifiques des villes-centres confrontées à des besoins particuliers liés à leur population ou à la nécessité d'offrir des équipements et services pour une population dépassant largement les limites communales. C'est l'enjeu du débat autour des péréquations dans lequel Lausanne s'engage en faveur d'une meilleure reconnaissance de son rôle unique.

Lausanne agit aussi en soutien à l'économie sociale et solidaire et en faveur de l'intégration des jeunes dans le monde professionnel au travers de programmes spécifiques.

Enfin, la politique des édicules met en pratique les principes de durabilité dans l'économie et les loisirs et allie ainsi plaisir culinaire, activités culturelles, cohésion sociale et consommation responsable.

=  
initié non atteint

↗  
initié atteint

↗↗  
optimum

## ° FINANCES PUBLIQUES

Ville-centre, Lausanne supporte des coûts élevés : équipements et travaux d'aménagement - dont certains au bénéfice de l'agglomération et du Canton - aide à la construction de logements, infrastructures sportives culturelles ou encore de mobilité – métro et tram – impliquent des investissements importants et des charges de fonctionnement élevées.

Dans un contexte difficile marqué par la croissance des charges cantonales et la mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises, Lausanne doit veiller à l'équilibre de ses finances tout en conservant les ressources indispensables pour assurer les investissements liés au développement de la ville et au renouvellement de ses infrastructures. Elle doit aussi veiller à affecter les ressources nécessaires au maintien d'un équilibre social en veillant tout particulièrement à la situation des plus démunis de ses habitants.

Lausanne, ville-centre, est directement concernée par la problématique de la péréquation financière. Ce dossier prioritaire doit permettre une meilleure compensation des coûts liés aux villes-centres dans le futur.

Ces dernières années ont globalement vu des exercices équilibrés, hors mesures exceptionnelles d'assainissement. **La dette nette de la Ville est en baisse régulière depuis 2012.**

L'optimisation des ressources passe aussi par la remise en question des habitudes et processus de travail, afin de les rendre plus efficaces. **Près d'une soixantaine de démarches qualité ont été mises en œuvre** au cours des trois dernières années au sein de l'administration, comme la centralisation des achats ou le renforcement des instruments de planification et de suivi.

## ET LA SUITE... ?

**Poursuivre les efforts d'amélioration de la situation financière de la Ville.**





## ET LA SUITE... ?

Développer et systématiser les exigences sociétales et environnementales dans les contrats de prestations et conventions avec les institutions et associations subventionnées.

Sensibiliser et collaborer avec les entreprises locales, les institutions et les associations pour l'implémentation des bonnes pratiques de durabilité.

## ◦ RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Soutenir les entreprises qui souhaitent se conformer à des critères de durabilité et d'éthique est l'une des manières de traduire concrètement la notion de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Lausanne y apporte son soutien, notamment par sa participation financière à la **Fondation Microcrédit Solidaire Suisse (MSS) à laquelle CHF 375'000.- ont été alloués** entre 2015 et 2019. La Fondation a pour but de soutenir l'entrepreneuriat issu de l'économie sociale et solidaire, grâce à des financements et aux conseils d'un réseau d'experts.

L'intégration des jeunes dans le monde professionnel est facilitée au travers de deux mesures. La première concerne le programme d'encouragement aux entreprises formatrices, avec la prise en

# CHF 500'000.-

## POUR L'ENTREPRENEURIAT ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

charge d'une partie de la rémunération de leurs apprentis. Un **montant de CHF 80'000.-** y a été affecté pour la période 2015-2019. La seconde mesure a vu un montant de CHF 45'000.- alloué au programme «We start» qui œuvre à la sensibilisation des jeunes aux réalités du monde professionnel et économique et en faveur de l'entrepreneuriat.



## ◦ VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

**Propriétaire de nombreux objets à forte valeur historique et culturelle**, la Ville de Lausanne investit dans l'entretien de ce patrimoine et dans le développement des activités qui s'y rapportent. Ainsi, plusieurs projets d'aménagement et d'assainissement phares ont été réalisés au cours des dernières années.

**Bâtiment emblématique, le Musé Historique de Lausanne** est considéré comme patrimoine historique d'importance nationale. Ce sont ainsi près de CHF 10 mio. qui ont été engagés notamment dans la restauration et l'isolation de la toiture, les aménagements intérieurs de mise en valeur des œuvres, et dans l'accessibilité en faveur de la mobilité réduite et au sens large.

Avec la même volonté de valoriser durablement son patrimoine culturel et bâti, des sites aussi diversifiés que la ferme pédagogique Les Cases, l'Abbaye de Mont, le domaine agricole des Saugealles, le refuge de Sauvabelin, le Capitole et le Musée de l'Art Brut ont également bénéficié d'investissements importants, notamment soutenus par le Fond communal pour le développement durable.

Du point de vue de **l'aménagement urbain**, les projets de construction répondent souvent à des objectifs de densification. Lors de l'analyse d'un nouveau projet nécessitant un permis de construire, il est évalué sous l'angle de **sa qualité intégrative**. Une densification pour être qualitative, offre des surfaces de planchers supplémentaires, mais également sait préserver les qualités et l'identité d'un lieu. Un projet paysager convaincant, le maintien d'éléments structurant la rue comme des murets, une architecture en dialogue avec son environnement bâti, des arbres emblématiques préservés, des rapports à la rue et des orientations bien définies sont autant de précieux gages d'une construction respectueuse de son environnement. Depuis 2015, **la Municipalité a refusé 21 projets pour des critères d'intégration, et une dizaine de projets/an en moyenne ont fait l'objet d'analyses préalables, afin d'en améliorer l'intégration.**

Dans un autre registre, **Lausanne compte 29 édicules** sous des formes très variées : roulottes, arches de ponts, kiosques, cabanons, etc., dont huit figurent au recensement architectural du Canton de Vaud. Inaugurée en 2018, la politique des édicules valorise les éléments de durabilité, favorise la promotion des produits de proximité et les activités culturelles. A titre d'exemples, ces fils conducteurs sont déjà appliqués aux édicules du Montriond, Le Minimum, le Labo Gelateria, Le Casse-Croûte de Vidy et le Café Perché, sans oublier le plaisir de découvrir des lieux aux programmes originaux et variés.

## ET LA SUITE... ?

Poursuivre les investissements de rénovation et de restauration du patrimoine historique et culturel dans le cadre de concepts alliant activités locales et accessibilité à tous.

Renforcer l'aménagement urbain de telle sorte à allier le mieux possible les principes de densification urbaine et de qualité intégrative.

Développer la politique des édicules avec des activités culturelles et récréatives favorisant la cohésion sociale.

# PROMOTION

# SANTÉ



# DE QUOI PARLE-T-ON ?

## Enjeux de la stratégie développement durable Ville

- assurer la distribution d'une eau de qualité
- poursuivre les efforts de lutte contre les nuisances notamment le bruit et la pollution de l'air
- prévenir les comportements à risques et inciter les habitants à adopter un mode de vie sain

## Programme législature 2016-2021

- poursuivre le développement d'une politique publique de promotion de la santé au sens large
- assurer l'approvisionnement en eau de qualité pour la population
- renforcer les mesures visant à limiter la pollution (air, sol, eau)
- poursuivre les actions de lutte contre le bruit
- favoriser et soutenir la pratique sportive et culturelle pour tous

## Objectifs mondiaux développement durable 2030

-  permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge
-  garantir l'accès aux services d'alimentation en eau et d'assainissement
-  faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, résilients et durables

# 5. RÉSULTATS

Lausanne développe une politique de promotion de la santé au sens large. Elle propose à chacun des outils pour améliorer sa santé et son bien-être physique et psychique. La promotion de l'activité physique, du lien social et d'une alimentation saine sont des domaines dans lesquels les villes peuvent agir. L'aménagement et les constructions, les espaces publics et les espaces verts sont aussi des éléments qui contribuent à la santé : un environnement propice à la mobilité active a une influence certaine sur le bien-être physique et psychique de la population.

Il s'agit notamment de d'adresser les enjeux majeurs de santé publique, en particulier la sédentarité, l'isolement social, l'alimentation déséquilibrée et le vieillissement de la population dans le but de réduire les facteurs de risque responsables notamment de l'augmentation des maladies cardiaques, de l'hypertension, du diabète, de certains cancers ou de problèmes psychiques.

La politique de promotion de la santé que mène Lausanne repose sur une coordination renforcée des actions et sur l'amélioration de l'accessibilité aux programmes mis en place,

  
initié non atteint

  
initié atteint

  
optimum

notamment auprès des publics vulnérables. La Ville a mis en place de nombreux programmes à cet effet : réseaux piétonniers et cyclistes, zone fair-play de Vidy, Sports-passion, Défi sportif lausannois, Restauration collective durable, Fête des voisins, lutte contre les pollutions sonores et lumineuses, places de jeux, équipements sportifs en libre accès dans les quartiers ou encore aménagements multi-usages pour tous dans les parcs et les espaces publics.

Il s'agit par ailleurs de veiller à la qualité de l'environnement dans lequel nous évoluons. La qualité de l'air, celle de l'eau,

la protection contre les nuisances sonores, ou la limitation des expositions à des substances nocives tels que les perturbateurs endocriniens, sont autant d'éléments qui contribuent à l'état de santé et au bien-être des habitants.

Capitale olympique, Lausanne développe depuis de nombreuses années des prestations, des programmes et événements qui encouragent la population à être physiquement active en alliant santé et plaisir.



## ET LA SUITE... ?

Traiter les micropolluants dans les stations de pompage d'eau et de traitement des eaux usées.

Améliorer la qualité des ressources en eau (sources, lac, cours d'eau) et mettre en œuvre le plan directeur de protection des eaux.

## EAU

L'eau est indispensable à toute forme de vie ; de mauvaise qualité, elle s'avère dangereuse pour l'homme et l'environnement. La maîtrise et le suivi de la qualité de l'eau potable tout au long de son processus de production et de distribution, des eaux des sources, des eaux de baignade, des cours d'eau lausannois et de l'épuration des eaux usées, sont assurés par le laboratoire du service de l'eau, qui procède annuellement à **85'000 analyses de contrôle**.

Les charges en pesticides dans le Léman restent stables et leur concentration est inférieure aux valeurs limites légales ; les projets des nouvelles installations de **traitement des eaux usées**

**(STEP) de Vidy et de production d'eau potable de St-Sulpice permettront de traiter une large gamme de micropolluants d'ici à 2025.**

Les installations de pompage d'eau et la STEP de Vidy font partie des gros consommateurs d'énergie lausannois, avec 18 à 24 GWh/an. L'optimisation énergétique de ces installations, comme la gestion automatisée des ressources en eau pour l'alimentation des réservoirs, permettent de diminuer la consommation d'énergie.

# 85'000

**ANALYSES DE  
LABORATOIRE PAR  
LE SERVICE DE L'EAU**





## ◦ AIR

La pollution de l'air est un sujet préoccupant pour la santé humaine et l'environnement, particulièrement dans les centres urbains où des dépassements des valeurs limites légales peuvent être constatés. Lausanne n'échappe pas à cette réalité. On note toutefois **une amélioration générale de la qualité de l'air entre 2015 et 2018** sur le territoire communal. Ce résultat est principalement dû aux **mesures liées à la mobilité**: augmentation du recours aux transports en commun et à la mobilité douce, diminution du trafic individuel. Le développement du réseau de chauffage à distance, qui diminue le nombre de chaudières individuelles à gaz et à mazout, joue aussi un rôle positif dans la réduction des émissions de polluants atmosphériques. A ce jour, plus de 1'300 bâtiments sont raccordés au réseau de **chauffage à distance**.

La Ville poursuit ses efforts de **suivi de la qualité de l'air avec un réseau de 48 capteurs passifs et deux stations de mesures en continu** installés et gérés par la Confédération et le Canton. Les mesures de ces capteurs sont publiées sur un site dédié à l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal. Ces informations sont visibles à tout moment sur [www.lausanne.ch/air](http://www.lausanne.ch/air).

# 48

**CAPTEURS  
PASSIFS DE  
POLLUTION  
DE L'AIR**

## ET LA SUITE... ?

**Poursuivre les efforts de lutte contre la pollution de l'air, en particulier dans l'hyper-centre, grâce à la gestion de la mobilité et aux mesures d'économie d'énergie.**

**Assurer le suivi de la qualité de l'air en collaboration avec le Canton.**

**Améliorer la part renouvelable de la chaleur du chauffage à distance.**





## ET LA SUITE... ?

Poursuivre l'assainissement du bruit routier et la mise en place de mesures permettant de limiter les nuisances.

## o BRUIT

En Suisse, en 2019, selon l'OFS, 31% des personnes se disent régulièrement gênées par le bruit routier diurne, nuisances qui peuvent être la cause de divers troubles. La Municipalité a mis en place des mesures innovantes permettant de réduire les nuisances sonores, en particulier nocturnes.

Le test du 30 km/h entre 22h00 et 06h00 (en lieu et place du 50 km/h), mené durant 2 ans sur les avenues de Beaulieu et Vinet, a démontré son efficacité. La réduction de la vitesse a permis de diminuer de 2 à 3 dB les niveaux sonores de nuit. La Ville souhaite pérenniser et étendre cette mesure à une grande partie du réseau routier structurant, améliorant ainsi la qualité de vie des Lausannois habitant à proximité des axes à forte circulation.

# 15'000m<sup>2</sup>

## DE REVÊTEMENT PHONO-ABSORBANT

Par ailleurs, elle poursuit ses efforts de réduction du bruit routier, notamment par la pose de revêtements phono-absorbants et l'aménagement de zones de modération du trafic. Les campagnes de réfection des routes ont permis de poser plus de **15'000 m<sup>2</sup> de tapis phono-absorbant** sur les routes lausannoises.

La tranquillisation de l'environnement urbain passe aussi par l'augmentation des zones dans lesquelles aucune activité porteuse de nuisances n'est autorisée dans les plans d'affectation. Ces zones représentent environ 33% des surfaces affectées par des plans de quartier entre 2015 et 2019.





## ◦ PRÉVENTION ET MODES DE VIE

La stratégie de promotion de la santé de la Ville de Lausanne est actuellement en cours d'élaboration. Elle s'appuie sur trois outils, afin d'aboutir à une démarche globale et concertée :

Certification « **Global active city** », obtenue en 2019 qui promeut l'activité physique et le sport pour tous ;

Label « **Commune en santé** », mis en place par « promotion santé Vaud », permet d'établir un bilan des propositions de la commune dans le domaine de la santé ;

Le **Concept Ville-Santé de l'OMS** évalue la question de la santé sur un plan global.

Le programme « **Perturbateurs endocriniens : de la sensibilisation à l'action** » est le premier projet découlant de cette politique. Il a pour objectif de limiter l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens dans les centres de vie infantine (CVE), notamment par des actions de sensibilisation. Lancé en 2019, il permet aux collaborateurs des CVE d'adapter leurs pratiques en la matière.

En 2019, Lausanne a été la 7ème ville au monde à obtenir la certification « ville active » (Global active city) avec le projet « Lausanne la sportive – tous en mouvement ». Ce dispositif vise l'amélioration de la santé et du bien-être général de la population en favorisant l'accès du plus grand nombre à l'activité physique, indépendamment de l'âge, du genre, de la condition physique ou des moyens financiers.

**9'000**  
PERSONNES  
SENSIBILISÉES AUX  
ENJEUX SANITAIRES  
ET ÉCOLOGIQUES

## ET LA SUITE... ?

Définir une stratégie globale de promotion de la santé.

Obtenir des labellisations attestant de l'engagement de la Ville en matière de promotion de la santé.



## ET LA SUITE... ?

Développer le projet «**Lausanne la sportive – tous en mouvement**».

Mettre en œuvre des projets phares en matière de promotion de la santé.

Parmi les éléments qui ont contribué à l'obtention de la certification «Global active city»: le futur éco-quartier des Plaines-du-Loup, qui accueillera, à terme, plus de 8'000 habitants. La dimension «santé» a été intégrée à sa conception, afin de favoriser les déplacements à pied et la pratique d'activités physiques. Autre exemple, le programme «**Sports-passion**» est un élément central du projet «**Lausanne la sportive–tous en mouvement**». Il permet depuis de nombreuses années à près de 4'000 enfants entre 8 et 16 ans scolarisés à Lausanne de découvrir une quarantaine de disciplines sportives le mercredi après-midi. Enfin, les «**20 kilomètres de Lausanne**» mobilisent des milliers de participants (30'000 en 2019), dont un tiers âgé de 5 à 16ans.

40% de la population suisse de plus de 15 ans est en surcharge pondérale, notamment en raison d'une alimentation peu équilibrée et insuffisamment variée, conjuguée au manque d'activité physique. Les habitudes alimentaires s'acquièrent dès le plus jeune âge, c'est pourquoi le **Plan Restauration collective durable «Lausanne cuisine 5.0» et l'initiative «APEMS bon goût» s'attachent à la réalisation de repas et de collations à haute valeur nutritionnelle** (voir chapitre Production et consommation).

En milieu scolaire, **35 projets d'information et de sensibilisation sur les enjeux sanitaires et écologiques en lien avec l'alimentation** ont été réalisés en collaboration avec les professionnels concernés, avec des actions à destination des écoliers, des parents et des professionnels. Ils ont permis de toucher près de 9'000 personnes entre 2016 et 2017.

Les dépendances ont un impact direct sur la santé physique et psychique. Afin de **renforcer la prévention des dépendances et les abus de consommations inappropriées** (écrans, alcool, drogues, nourriture, etc.) et d'améliorer la détection, l'orientation et la prise en charge des jeunes, 18 actions de prévention ont été menées auprès des écoliers et des jeunes. Ces thèmes ont notamment été abordés avec le concours de professionnels de la Brigade jeunesse de la Police de Lausanne, de partenaires externes tels qu'Action-innocence, ou encore au travers de campagnes telle que «**ECRAN TOTAL**», réalisée par la Ville de Lausanne.



Unité développement durable  
Direction du Logement, environnement et  
architecture  
Rue du Port-Franc 18  
Case postale 5354  
1002 Lausanne

[www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

IMPRESSUM

Réalisation  
Création graphique  
Photos

Ville de Lausanne  
[konsept.ch](http://konsept.ch)  
© Marino Trotta – Ville de Lausanne  
excepté page 46-47 © EnHaut